

Document Unique / Rapport d'évaluation des risques professionnels

SAINT-LOUIS Agglomération

9 croisée des Lys
68300 SAINT LOUIS

Rapport n° :

Date d'intervention : 22/08/2025 Site : Bâtiment Le Reflet

Ce rapport contient 47 pages

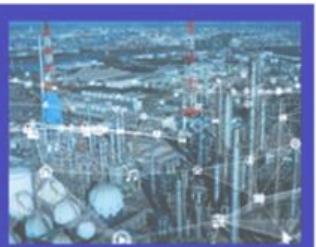
Date d'émission : 03/10/2025

Destinataire :
Quentin LAUNAY, Responsable SST / QVCT
06 64 71 29 89
launay.quentin@agglo-saint-louis.fr
Coordonnées :
Place de l'hôtel de Ville
68300 SAINT-LOUIS



SAINT-LOUIS
Agglomération
Terres d'avenir

Rédigé par : **Céline BITSCH**
Coordonnées : **06 89 50 35 75 - celine.bitsch@bureauveritas.com**
Adresse :
BUREAU VERITAS EXPLOITATION
Parc des Collines - 4 Avenue de Bruxelles - 68350 DIDENHEIM



Sommaire

1 - CONTEXTE ET CONCLUSIONS

- 1.1 - Contexte
- 1.2 - Présentation de l'établissement
- 1.3 - Evolutions et évènements depuis l'évaluation précédente
- 1.4 - Conclusions générales

2 - MÉTHODOLOGIE

- 2.1. Critères utilisés pour la cotation du risque brut et du risque résiduel
- 2.2. Hiérarchisation des risques et planification d'actions

3 - SYNTHÈSE

- 3.1. Unités de travail retenues
- 3.2. Tableau de synthèse
 - 3.2.1 Synthèse par unité de travail
 - 3.2.2 Synthèse par niveau de maîtrise
 - 3.2.3. Synthèse par source de danger
 - 3.2.4. Synthèse par Unité / Sous Unité

4 - EVALUATION DES RISQUES ET PROPOSITION D'UN PLAN DE MAÎTRISE

ANNEXE 1 : Liste des sources et classes de danger utilisées

ANNEXE 2 : Photos

ANNEXE 3 : Liste de diffusion

1 - CONTEXTE ET CONCLUSIONS

1.1 - Contexte

Afin de se conformer aux prescriptions du décret n°2001-1016 du 5 novembre 2001 (articles R. 4121-1 à R. 4121-4 du Code du travail), la direction de la collectivité de Saint-Louis Agglomération a procédé à la révision annuelle de l'évaluation des risques professionnels concernant le site du Reflet, en vue de sa présentation au conseil communautaire.

Cette révision intègre notamment le diagnostic des risques psychosociaux (RPS) réalisé en 2023, ainsi que le plan canicule, pour une meilleure prise en compte des risques liés aux vagues de chaleur intense.

La démarche s'est appuyée sur les éléments suivants :

- l'analyse des documents fournis par Saint-Louis Agglomération : diagnostic RPS, plan canicule, version précédente du Document Unique, livret d'accueil des nouveaux arrivants, registre de sécurité ;
- la visite du site et l'observation des postes de travail (visite réalisée le 20 août 2025) ;
- les entretiens menés avec les personnes suivantes :

NOM	FONCTION
LAUNAY Quentin	RESPONSABLE SST / QVCT
BOURGEOIS David	ARCHIVISTE
ISATELLE Mathieu	RESPONSABLE UT EAU ASSAINISSEMENT
STIMPFLING Guillaume	TECHNICIEN BATIMENTS ET INFRASTRUCTURES
COLLABORATEURS	TECHNICIEN EAU ET ASSAINISSEMENT
COLLABORATEURS	SERVICE COMMUNICATION
COLLABORATEURS	URBANISME

1.2 - Présentation de l'établissement

Raison Sociale	SAINT-Louis Agglomération
Adresse	9 croisée des Lys - 68300 SAINT LOUIS
Activités	Administration publique
Effectif	279
Nom du Président	Jean-Marc DEICHTMANN
Nom de la Directrice des services	Catherine WISS
Nom du responsable SST / QVCT	Quentin Launay

2 - MÉTHODOLOGIE

La réglementation impose à l'employeur de réaliser un inventaire des risques présents dans chaque unité de travail de l'entreprise ou de l'établissement.

Bureau Veritas a défini une méthode spécifique en trois étapes :

- 1) Identification des phénomènes dangereux à partir d'une liste (établie par Bureau Veritas, voir en annexe 1)
- 2) Evaluation des risques : caractérisation de la situation à risque en fonction des paramètres retenus
- 3) Intégration des moyens de maîtrise mis en place (organisationnelles, collectives, individuelles) et hiérarchisation des situations à risques

2.1. Critères utilisés pour la cotation du risque brut et du risque résiduel

La cotation de la situation à risque est réalisée de la façon suivante :

$$\text{Risque Brut (Rb)} = \text{Exposition} \times \text{Gravité} \times \text{Fréquence}$$

Exposition	Cotation
1. Exposition < 15 minutes (court)	2
2. Exposition entre 15 minutes et 4 heures (moyen)	3
3. Exposition > 4 heures (long)	5

Fréquence	Cotation
1. Occasionnel ou rare (1 fois par an ou moins)	2
2. Fréquent (plusieurs fois par mois, hebdomadaire)	3
3. Quotidien (une ou plusieurs fois par jour)	4

Gravité	Cotation
1. Gêne, inconfort	1
2. Accident bénin	2
3. Accident avec arrêt - Maladies professionnelles à effets réversibles	3
4. Lésions irréversibles - Décès - Maladies professionnelles - IPP	5

Des « barrières » peuvent être mises en place pour réduire le niveau de la situation à risque. Ces barrières sont regroupées dans de grandes catégories :

- **Organisationnelles** : Procédures, modes de fonctionnement, gestion du temps, etc...
- **Individuelles** : Equipements de protection individuelle, formation, habilitation, information (signalétique, affiches, réunion de sensibilisation, etc...)
- **Collectives** : Dispositions techniques de prévention, équipements de protection collective, aération/assainissement, capteurs, etc...

$$\text{Risque Résiduel (Rr)} = \text{Risque brut (Rb)} \times \text{Maîtrise}$$

Maîtrise	Cotation
1.Maîtrise optimale	0.2
2.Maîtrise partielle	0.5
3.Maîtrise insuffisante	0.8
4.Aucune maîtrise	1
5.Facteur aggravant	2

2.2. Hiérarchisation des risques et planification d'actions

NIVEAU DE RISQUE	SIGNIFICATION EN MATIÈRE DE PLAN D'ACTIONS :
Risques non cotés	Le risque a été identifié mais n'a pas pu être évalué du fait de l'absence d'une évaluation, au regard de la nature du risque, spécifique, obligatoire et nécessaire à sa cotation.
Risques faibles cotation entre 0 et 8	Ce niveau de risque implique un SUIVI de la situation dans le temps. Des recommandations peuvent être appliquées. Le personnel nouveau au poste doit être informé de ce risque lors de l'accueil sécurité et lors de la présentation du document unique.
Risques moyens cotation entre 8 et 32	Ce niveau de risque implique UNE ACTION, au moins pour ce qui est de la communication et de la formalisation d'une consigne, de sensibilisation du personnel et de suivi de la situation dangereuse.
Risques forts cotation entre 32 et 200	Ce niveau de risque implique UNE ACTION CORRECTIVE IMMEDIATE et DURABLE.

3 - SYNTHÈSE

3.1. Unités de travail retenues

Unités de travail	Sous-Unités de travail	Effectif	Description
1. Environnement général	Environnement général		
Aménagement du territoire	Aménagement du territoire	6	Pilote le développement du territoire (réflexion prospective) et la réalisation du schéma de cohérence territoriale.
Climat Air Energie	Climat Air Energie	2	Gère le plan Climat-Air-Energie territoriale, les actions de développement durable et de mobilité durable
Communication, relations publiques et archives	Communication, relations publiques et archives	6	Gère la production de support de communication, l'organisation d'événements, les relations publiques, le site internet, le site intranet de la collectivité.
Eau et assainissement	Administratif	6	La direction, secrétaire, gestion clientèle et cartographe SIG présentent un métier majoritairement bureautique.
	Technicien caméra	1	L'opérateur inspection caméra a pour mission de vérifier l'état des réseaux grâce à une caméra qui va sonder les tuyauteries.
	Technicien eau et assainissement	5	Les techniciens maintiennent en état de fonctionnement le réseau d'assainissement et de distribution d'eau potable. Ils ont un rôle de surveillance, de recherche de fuite, d'entretien des réseaux, de suivi des travaux réalisés par des entreprises extérieures...
Patrimoine et Infrastructures (DPI)	Administratif	3	Regroupe la direction du service avec étude des travaux et le secrétariat.
	Maintenance DPI (Bâtiments & Infrastructures)	7	Les agents réalisent ou font réaliser par des EE tous travaux d'entretien des équipements bâti et infrastructures de la collectivité (travaux divers d'entretien des bâtiments, entretien des chaussées, mobiliers urbains, éclairage public, pistes cyclables...). Ils sont amenés à réaliser des tâches diverses : électricité, sanitaire, espaces verts...avec divers équipements (outils à la main, PEPM, taille-haie...). Ils assurent la viabilité hivernale des voiries et équipements de la collectivité.
	Technicien Bâtiments et Infrastructures	4	Supervise l'intervention des entreprises extérieures, les projets de travaux et de maintenance du patrimoine bâti et des infrastructures de la collectivité. Réalise des DT/DICT, des plan de prévention...
SIG	SIG	3	Analyse et exploite des données SIG. Etablit des cartes.
Urbanisme	Urbanisme	6	Instruit les autorisations d'urbanisme.

3.2. TABLEAU DE SYNTHESE

3.2.1 Synthèse par unité de travail

Sources de danger	Classes de danger	1. Environnement général	Aménagement du territoire	Climat Air Energie	Communication, relations publiques et archives
01. Liés aux Equipements/outils de travail	01.2 Eléments sous contrainte ou instables, chute d'objets (rupture, renversement, effondrement)				
	01.5 Utilisation d'outils portatifs				
	01.7 Eléments tranchants				
02. Liés aux ambiances de travail	02.1 Eclairage et visibilité au poste de travail				
	02.2 Ambiances thermiques				
	02.4 Travail extérieur : Exposition aux conditions climatiques				
	02.5 Odeurs				
	02.9 Bruit				
03. Liés aux Agents Chimiques Dangereux (ACD) y compris poussières et fumées	03.2 Anoxie (risque gaz)				
	03.5 Manipulation/ou exposition à un ACD/poussière/fumée (effet réversible)				
04. Liés aux agents biologiques	04.1 Contact avec des animaux (piqûre, morsure)				
	04.2 Agents biologiques pathogènes				
	04.3 Déchets/effluents				
05. Liés aux installations électriques	05.2 Travaux au voisinage d'installations électriques sous tension				
	05.5 Relamping, réarmement de disjoncteurs				
06. Incendie / Explosion	06.1 Sources de chaleur/ignition (conduction, convection, rayonnement, travaux par points chauds, ...)				
	06.2 Stockage de produits, matériaux combustibles				
07. Liés aux rayonnements	07.1 Rayonnement ionisant : Rayonnements Alpha, Beta, X et Gamma (nucléaire, radiographie...)				
08. Liés aux déplacements et circulations	08.1 Travail en hauteur				
	08.2 Circulation de plain-pied				
	08.3 Circulation d'engins (collisions)				
	08.4 Circulation près de l'eau (glissade, chute, noyade)				
	08.5 Risque routier				
	08.8 Eléments contondants, saillants (heurt, choc à la tête, ...)				
09. Liés à l'ergonomie du poste de travail	09.6 Travail sur écran				
	09.8 Postures pénibles définies comme contraintes forcées des articulations				
10. Liés à l'organisation du travail et/ou facteurs humains	10.13 Travail de nuit				
	10.3 Travail isolé				
	10.4 Violences : Agression verbale, physique, vol, braquage				
	10.5 « Stress » ressenti ou évoqué				
11. Liés aux manutentions	11.1 Manutention manuelle hors pénibilité				
12. Liés à la coactivité	12.1 Coactivité et intervention d'entreprises extérieures				

Document Unique / Rapport d'évaluation des risques professionnels

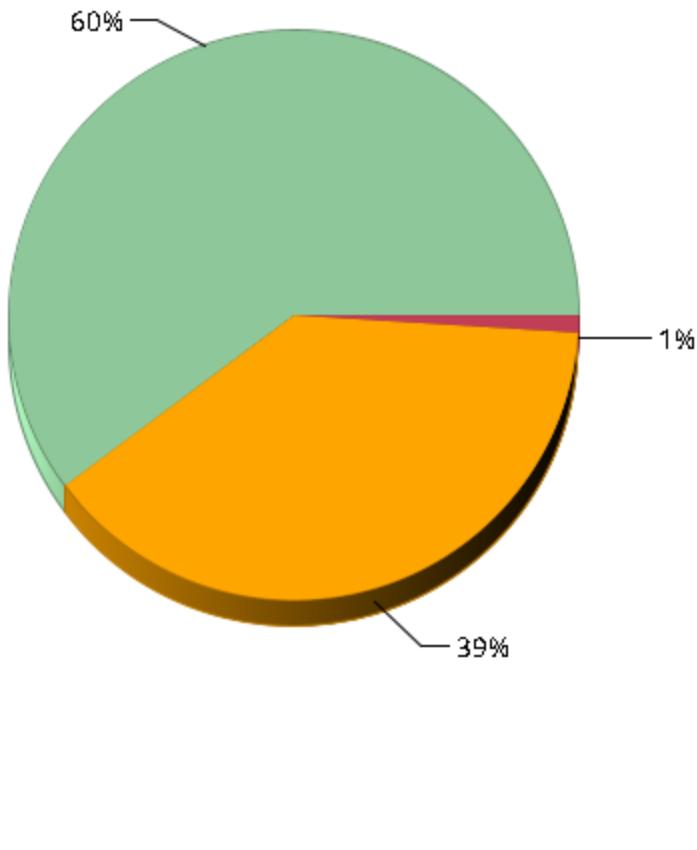
Accusé de réception en préfecture
 068-200066058-20251217p40-DE
 Date de télétransmission : 23/12/2025
 Date de réception préfecture : 23/12/2025

Sources de danger	Classes de danger	Eau et assainissement	Patrimoine et Infrastructures (DPI)	SIG	Urbanisme
01. Liés aux Equipements/outils de travail	01.2 Eléments sous contrainte ou instables, chute d'objets (rupture, renversement, effondrement)		■		
	01.5 Utilisation d'outils portatifs		■		
	01.7 Eléments tranchants	■	■	■	
02. Liés aux ambiances de travail	02.1 Eclairage et visibilité au poste de travail	■	■	■	
	02.2 Ambiances thermiques	■	■	■	
	02.4 Travail extérieur : Exposition aux conditions climatiques	■	■		
	02.5 Odeurs	■			
03. Liés aux Agents Chimiques Dangereux (ACD) y compris poussières et fumées	02.9 Bruit		■		
	03.2 Anoxie (risque gaz)	■			
	03.5 Manipulation/ou exposition à un ACD/poussière/fumée (effet réversible)	■	■		
04. Liés aux agents biologiques	04.1 Contact avec des animaux (piqûre, morsure)	■			
	04.2 Agents biologiques pathogènes	■	■		
	04.3 Déchets/effluents	■			
05. Liés aux installations électriques	05.2 Travaux au voisinage d'installations électriques sous tension		■		
	05.5 Relamping, réarmement de disjoncteurs	■	■		
06. Incendie / Explosion	06.1 Sources de chaleur/ignition (conduction, convection, rayonnement, travaux par points chauds, ...)				
	06.2 Stockage de produits, matériaux combustibles		■		
07. Liés aux rayonnements	07.1 Rayonnement ionisant : Rayonnements Alpha, Beta, X et Gamma (nucléaire, radiographie...)				
	08.1 Travail en hauteur	■	■		
08. Liés aux déplacements et circulations	08.2 Circulation de plain-pied	■	■		
	08.3 Circulation d'engins (collisions)	■			
	08.4 Circulation près de l'eau (glissade, chute, noyade)	■			
	08.5 Risque routier	■	■		
	08.8 Eléments contondants, saillants (heurt, choc à la tête, ...)	■			
09. Liés à l'ergonomie du poste de travail	09.6 Travail sur écran	■	■	■	
	09.8 Postures pénibles définies comme contraintes forcées des articulations	■			
10. Liés à l'organisation du travail et/ou facteurs humains	10.13 Travail de nuit	■			
	10.3 Travail isolé	■	■		
	10.4 Violences : Agression verbale, physique, vol, braquage	■			■
	10.5 « Stress » ressenti ou évoqué	■			
11. Liés aux manutentions	11.1 Manutention manuelle hors pénibilité	■	■		
12. Liés à la coactivité	12.1 Coactivité et intervention d'entreprises extérieures	■			

NB : La couleur affichée pour chaque unité de travail correspond au niveau de risque le plus critique parmi ceux identifiés dans cette unité. La couleur la plus défavorable est retenue.

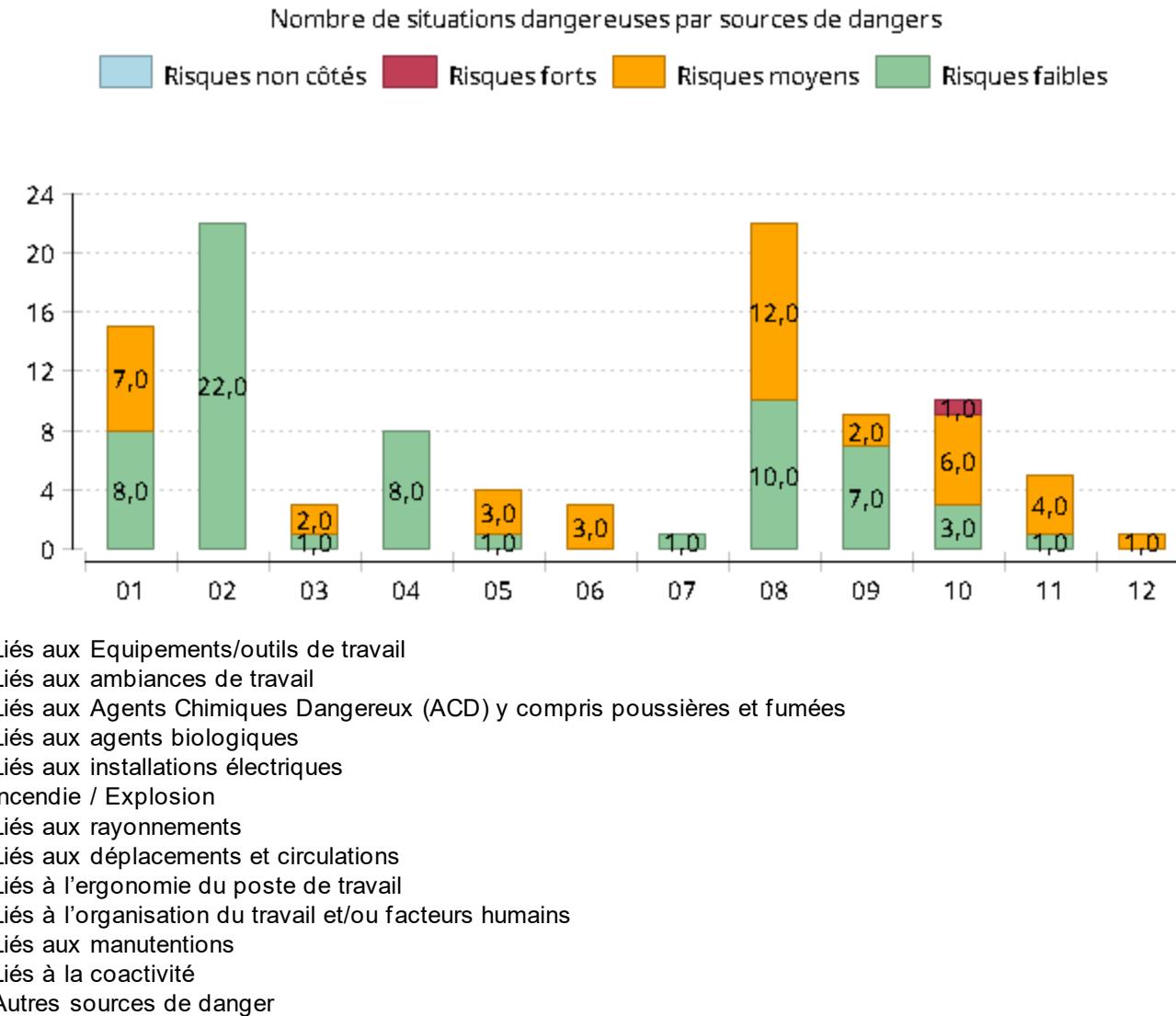
- Risques non cotés
- Risques faibles
- Risques moyens
- Risques forts

3.2.2 Synthèse par niveau de maîtrise

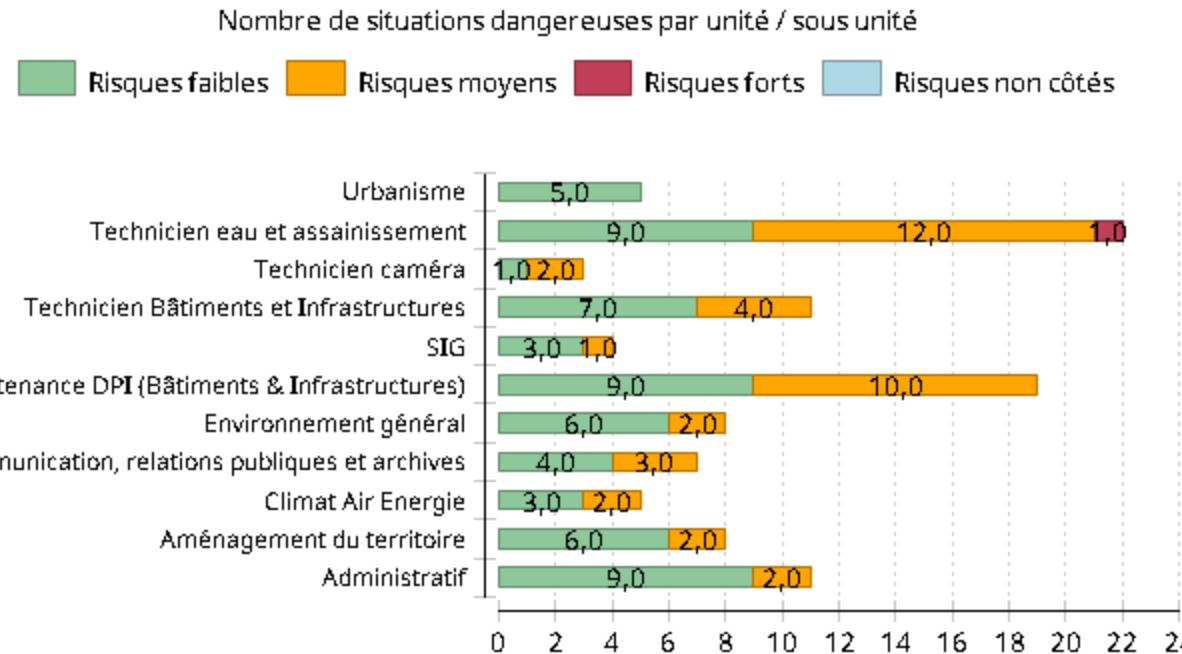


Risques non cotés
Risques faibles
Risques moyens
Risques forts

3.2.3. Synthèse par source de danger



3.2.4. Synthèse par Unité / Sous Unité



4 - EVALUATION DES RISQUES ET PROPOSITION D'UN PLAN DE MAÎTRISE

1. Environnement général

Unité de travail	1. Environnement général		Description de l'activité :										
Sous unité de travail	Environnement général												
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)		M	Rr	Préconisations		
Accès aux zones de pauses / zone fumeur	06.1 Sources de chaleur/ignition (conduction, convection, rayonnement, travaux par points chauds, ...)	Cendrier positionné à l'intérieur du bâtiment générant un risque incendie dans le cas d'un mégot qui serait mal éteint	3	3	3	27			0,8	21,6	Sortir le cendrier à l'extérieur du bâtiment		
Présence de matériaux combustibles : cartons, produits, matériaux papiers...	06.2 Stockage de produits, matériaux combustibles	Inflammation, brûlure, intoxication, irritation...	2	2	5	20	✓ Constats organisationnels Présence d'extincteurs. Vérification annuelle des extincteurs. Présence de BAES. Alarme incendie, désenfumage. ✗ Absence d'affichage d'un point de rassemblement. Absence de réalisation d'exercice d'évacuation régulier.		0,5	10	Afficher un point de rassemblement. Réaliser des exercices d'évacuation semestriellement (R4227-39). Laisser les extincteurs fixés. Mettre en place une organisation en cas d'évacuation (guides-files, serres-files)		
Actions													
<ul style="list-style-type: none"> - Action périodique : Réaliser des exercices d'évacuation de manière semestrielle (Action 113) - Mettre en place un point de rassemblement (Action 1) - Réaliser des exercices d'évacuation de manière semestrielle (Action 2) - Action périodique : Réaliser des exercices d'évacuation de manière semestrielle (Action 124) - Action périodique : Réaliser des exercices d'évacuation de manière semestrielle (Action 143) - Action périodique : Réaliser des exercices d'évacuation de manière semestrielle (Action 240) - Action périodique : Réaliser des exercices d'évacuation de manière semestrielle (Action 171) - Action périodique : Réaliser des exercices d'évacuation de manière semestrielle (Action 200) - Action périodique : Réaliser des exercices d'évacuation de manière semestrielle (Action 221) - Action périodique : Réaliser des exercices d'évacuation de manière semestrielle (Action 250) 													
Présence de radon	07.1 Rayonnement ionisant : Rayonnements Alpha, Beta, X et Gamma (nucléaire, radiographie...)	Cancer	2	4	5	40	✓ Constats collectifs Absence de sous-sol Les bureaux sont situés en étages (4ème et 5ème)		0,2	8			
✗ Commune en potentiel de catégorie 2													

Document Unique / Rapport d'évaluation des risques professionnels

Unité de travail	1. Environnement général			Description de l'activité :										
	Sous unité de travail	Environnement général												
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)		M	Rr	Préconisations			
Circulation dans les bureaux	08.2 Circulation de plain-pied	Chute : entorse, traumatisme crânien	3	4	3	36	✓ Constats organisationnels Site en bon état de rangement.		0,2	7,2				
Présence sur site	04.2 Agents biologiques pathogènes	Exposition à un élément pathogène : Covid-19 (ou autres)	5	2	3	30	✓ Constats organisationnels Mise en place des protocoles sanitaires en cas d'épidémie Mise à disposition de masque et de gel hydroalcoolique. Rappel des gestes barrières. Nettoyage des points de contact 1/jour. ✓ Constats collectifs Mise en place de plexiglass entre les bureaux. Affichage du port de masque obligatoire à l'entrée des locaux.		0,2	6				
Travail administratif divers, occupation des locaux	02.2 Ambiances thermiques	Ambiance thermique : chaleur/froid	5	3	2	30	✓ Constats organisationnels Clim remise en état Plan canicule avec adaptation des horaires de travail Mise à disposition d'eau		0,2	6				
Relamping	05.5 Relamping, réarmement de disjoncteurs	Electrisation, électrocution	2	2	5	20	✓ Constats organisationnels En cas de problématique électrique, le personnel fait appel au service Patrimoine. Vérification électrique annuelle.		0,2	4				
							🚫 Isolation du bâtiment peu efficace Système de climatisation régulièrement défaillant Gestion du bâtiment par le propriétaire							
Stockage en hauteur	01.2 Eléments sous contrainte ou instables, chute d'objets (rupture, renversement, effondrement)	Choc, contusions	2	3	3	18	✓ Constats organisationnels Site en bon état de rangement.		0,2	3,6	Conserver le site en bon état de rangement. S'assurer de l'absence de stockage de matériel ou documents au dessus des armoires			
Actions														
- Ne pas stocker d'éléments en hauteur. Rappeler les consignes de rangement. (Action 3)														

Aménagement du territoire

Unité de travail	Aménagement du territoire		Description de l'activité : Pilote le développement du territoire (réflexion prospective) et la réalisation du schéma de cohérence territoriale.																						
Sous unité de travail	Aménagement du territoire																								
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)		M	Rr	Préconisations														
Pic d'activité	10.5 « Stress » ressenti ou évoqué	Stress	3	3	2	18	✓ Constats collectifs Evaluation des RPS réalisée en 2022		0,5	9	Mettre en œuvre le plan d'action spécifique proposé lors diagnostic des RPS														
							🚫 Surcharge de travail ressentie																		
Actions																									
- Réaliser une évaluation des risques psychosociaux. (Action 5)																									
Déplacement professionnel sur route	08.5 Risque routier	Accident, traumatisme	3	3	5	45	✓ Constats organisationnels Entretien régulier du véhicule par SLA. Présence du kit de sécurité (triangle, gilet fluo). Contrôle du permis de conduire des usagers de voiture de service. Pneus hiver installés durant la période hivernale.		0,2	9	Poursuivre régulièrement la sensibilisation du personnel aux risques liés au risque routier														
							✓ Constats collectifs Des actions de sensibilisation aux risques routiers sont faites (livret d'accueil notamment)																		
Actions																									
- Sensibiliser le personnel de l'aménagement des territoires au risque routier. (Action 4)																									
Travail administratif	09.6 Travail sur écran	TMS	5	4	2	40	✓ Constats individuels Chaise ergonomique. Ecran plat réglable. Repose-pied Autre matériel ergonomique mis en place sur demande de l'agent ou de la médecine du travail		0,2	8	Poursuivre régulièrement la sensibilisation du personnel aux risques lié au travail sur écran.														
							✓ Constats collectifs Sensibilisation au travail sur écran réalisée au travers des communications régulières																		
Actions																									
- Sensibiliser le personnel de l'aménagement des territoires au travail sur écran. (Action 6)																									
Travaux administratifs : utilisation de ciseaux, agrafeuses...	01.7 Eléments tranchants	Coupure	2	4	2	16	✓ Constats organisationnels Présence de SST et d'une trousse de secours dans le bâtiment		0,5	8	Contrôler régulièrement la trousse de secours. Informer l'ensemble du personnel des SST présents dans le bâtiment. Former du personnel en tant que SST.														

Document Unique / Rapport d'évaluation des risques professionnels

Unité de travail	Aménagement du territoire			Description de l'activité : Pilote le développement du territoire (réflexion prospective) et la réalisation du schéma de cohérence territoriale.												
Sous unité de travail	Aménagement du territoire			E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)			M	Rr	Préconisations			
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques		Actions												
				<ul style="list-style-type: none"> - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 111) - Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 7) - Former du personnel en tant que SST (Action 8) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 132) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 102) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 121) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 141) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 238) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 151) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 160) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 218) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 248) - Action périodique : Former du personnel en tant que SST (Action 258) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 268) - Action périodique : Former du personnel en tant que SST (Action 169) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 180) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 189) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 229) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 198) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 208) 												
Visite de chantiers	08.2 Circulation de plain-pied	Chute : entorse, traumatisme crânien	3	3	3	27	✓	Constats individuels Port de chaussures de sécurité		0,2	5,4					
Visite de chantiers	01.2 Eléments sous contrainte ou instables, chute d'objets (rupture, renversement, effondrement)	Choc, contusions	3	3	3	27	✓	Constats individuels Port de casques de chantiers et de chaussures de sécurité		0,2	5,4					
Présence sur site	02.2 Ambiances thermiques	Gêne, inconfort : chaleur/froid	5	4	1	20	✓	Constats organisationnels Clim remise en état Radiateurs. Présence d'une climatisation. Ventilateur d'appoint Constats collectifs Présence de stores aux fenêtres.		0,2	4					
Présence sur site	02.1 Eclairage et visibilité au poste de travail	Maux de tête, fatigue	5	4	1	20	✗	Chaleur ressentie en été								
			✓	Constats organisationnels Lumière naturelle et artificielle suffisante.		0,2	4									

Climat Air Energie

Unité de travail	Climat Air Energie			Description de l'activité : Gère le plan Climat-Air-Energie territoriale, les actions de développement durable et de mobilité durable												
Sous unité de travail	Climat Air Energie															
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)		M	Rr	Préconisations					
Déplacement professionnel sur route : 08.5 Risque routier venue sur site	08.5 Risque routier	Accident, traumatisme	3	3	5	45	✓ Constats organisationnels Entretien régulier du véhicule par SLA. Présence du kit de sécurité (triangle, gilet fluo). Contrôle du permis de conduire des usagers de voiture de service. Pneus hiver installés durant la période hivernale.		0,5	22,5	Sensibiliser le personnel aux risques routiers.					
Actions																
- Sensibiliser le personnel climat/air/énergie au risque routier. (Action 9)																
Travaux administratifs : utilisation de ciseaux, agrafeuses...	01.7 Eléments tranchants	Coupure	3	4	2	24	✓ Constats organisationnels Présence de SST et d'une trousse de secours dans le bâtiment		0,5	12	Contrôler régulièrement la trousse de secours. Informer l'ensemble du personnel des SST présents dans le bâtiment. Former du personnel en tant que SST.					
Actions																
- Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 161) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 249) - Action périodique : Former du personnel en tant que SST (Action 259) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 269) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 112) - Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 11) - Former du personnel en tant que SST (Action 12) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 133) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 103) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 122) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 142) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 239) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 152) - Action périodique : Former du personnel en tant que SST (Action 170) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 181) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 190) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 199) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 230) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 209) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 219)																
Travail administratif	09.6 Travail sur écran	TMS	5	4	2	40	✓ Constats individuels		0,2	8	Poursuivre régulièrement la sensibilisation du					

Document Unique / Rapport d'évaluation des risques professionnels

Unité de travail	Climat Air Energie		Description de l'activité : Gère le plan Climat-Air-Energie territoriale, les actions de développement durable et de mobilité durable											
Sous unité de travail	Climat Air Energie													
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)		M	Rr	Préconisations			
							Chaise ergonomique. Ecran plat réglable. Repose-pied Autre matériel ergonomique mis en place sur demande de l'agent ou de la médecine du travail				personnel aux risques liés au travail sur écran.			
Constats collectifs Sensibilisation au travail sur écran réalisée au travers des communications régulières														
Actions														
- Sensibiliser le personnel climat/air/énergie au travail sur écran. (Action 10)														
Présence sur site	02.2 Ambiances thermiques	Gêne, inconfort : chaleur/froid	5	4	1	20	Constats organisationnels Clim remise en état Radiateurs. Ventilateur d'appoint Constats collectifs Présence de stores aux fenêtres.		0,2	4				
Présence sur site	02.1 Eclairage et visibilité au poste de travail	Maux de tête, fatigue	5	4	1	20	Constats organisationnels Lumière naturelle et artificielle suffisante.		0,2	4				

Communication, relations publiques et archives

Unité de travail	Communication, relations publiques et archives		Description de l'activité : Gère la production de support de communication, l'organisation d'événements, les relations publiques, le site internet, le site intranet de la collectivité.										
Sous unité de travail	Communication, relations publiques et archives												
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)		M	Rr	Préconisations		
Déplacement professionnel sur route en voiture, à pied ou à vélo	08.5 Risque routier	Accident, traumatisme	3	3	5	45	✓ Constats organisationnels Entretien régulier du véhicule par SLA. Présence du kit de sécurité (triangle, gilet fluo). Contrôle du permis de conduire des usagers de voiture de service. Pneus hiver installés durant la période hivernale. Port du casque et gilet haute visibilité à vélo ✓ Constats individuels Déplacement à pied / vélo		0,5	22,5	Sensibiliser le personnel aux risques routiers.		
Actions													
- Sensibiliser le personnel du service communication, relations publiques et archives au risque routier. (Action 13)													
Travaux administratifs : utilisation de ciseaux, agrafeuses, massicots	01.7 Eléments tranchants	Coupure	3	4	2	24	✓ Constats organisationnels Présence de SST et d'une trousse de secours dans le bâtiment		0,5	12	Contrôler régulièrement la trousse de secours. Informer l'ensemble du personnel des SST présents dans le bâtiment. Former du personnel en tant que SST.		
Actions													
- Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 144) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 193) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 213) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 243) - Action périodique : Former du personnel en tant que SST (Action 254) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 263) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 104) - Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 15) - Former du personnel en tant que SST (Action 16) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 125) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 95) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 134) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 114) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 233) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 153)													

Document Unique / Rapport d'évaluation des risques professionnels

Unité de travail	Communication, relations publiques et archives		Description de l'activité : Gère la production de support de communication, l'organisation d'événements, les relations publiques, le site internet, le site intranet de la collectivité.											
Sous unité de travail	Communication, relations publiques et archives													
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)			M	Rr	Préconisations		
						<ul style="list-style-type: none"> - Action périodique : Former du personnel en tant que SST (Action 163) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 173) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 224) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 184) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 203) 								
Pic d'activité et travail en horaires décalés	10.5 « Stress » ressenti ou évoqué	Stress	3	3	2	18	✓ Constats collectifs Evaluation des RPS réalisée en 2022			0,5	9	Mettre en œuvre le plan d'action spécifique proposé lors diagnostic des RPS		
						✗ Activités avec délais et pic d'activités								
Travail administratif	09.6 Travail sur écran	TMS	5	4	2	40	✓ Constats individuels Chaise ergonomique. Ecran plat réglable. Repose-pied Bureaux réglables en hauteur Autre matériel ergonomique mis en place sur demande de l'agent ou de la médecine du travail			0,2	8	Poursuivre régulièrement la sensibilisation du personnel aux risques liés au travail sur écran.		
						✓ Constats collectifs Sensibilisation au travail sur écran réalisée au travers des communications régulières								
						Actions - Sensibiliser le personnel du service communication au travail sur écran. (Action 14)								
Accès en hauteur	08.1 Travail en hauteur	Utilisation d'un marchepied pour accéder aux archives	2	2	3	12	✓ Constats organisationnels Marche pied fourni sur les sites d'archivage			0,5	6	S'assurer de la vérification régulière des marche pied avant l'utilisation		
Présence sur site	02.2 Ambiances thermiques	Gêne, inconfort : chaleur/froid	5	4	1	20	✓ Constats organisationnels Radiateurs. Présence d'une climatisation. Ventilateur d'appoint			0,2	4			
						✗ Chaleur ressentie en été								
Présence sur site	02.1 Eclairage et visibilité au poste de travail	Maux de tête, fatigue	5	4	1	20	✓ Constats organisationnels Lumière naturelle et artificielle suffisante.			0,2	4			

Eau et assainissement

Unité de travail	Eau et assainissement		Description de l'activité : La direction, secrétaire, gestion clientèle et cartographe SIG présentent un métier majoritairement bureautique.													
Sous unité de travail	Administratif															
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)		M	Rr	Préconisations					
Accueil du public et contact téléphonique	10.4 Violences : Aggression verbale, physique, vol, braquage	Agression	3	3	3	27	Constats organisationnels Soutien de la direction Rarement seul dans les locaux Interphone avec caméra		0,5	13,5	Mettre en œuvre le plan d'action spécifique proposé lors diagnostic des RPS S'assurer que l'ensemble du personnel soit formé à la gestion des conflits					
Actions																
<ul style="list-style-type: none"> - Former le personnel administratif du service eau et assainissement à la gestion des conflits (Action 21) - Réaliser une évaluation des risques psychosociaux. (Action 22) 																
Travail administratif	09.6 Travail sur écran	TMS	5	4	2	40	Constats individuels Chaise ergonomique. Ecran plat réglable. Repose-pied Double écran si nécessaire Autre matériel ergonomique mis en place sur demande de l'agent ou de la médecine du travail		0,2	8	Poursuivre régulièrement la sensibilisation du personnel aux risques liés au travail sur écran.					
Actions																
<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser le personnel administratif du service eau et assainissement au travail sur écran. (Action 24) 																
Travaux administratifs : utilisation de ciseaux, agrafeuses...	01.7 Eléments tranchants	Coupure	2	4	2	16	Constats organisationnels Présence de SST et d'une trousse de secours dans le bâtiment		0,5	8	Contrôler régulièrement la trousse de secours. Informer l'ensemble du personnel des SST présents dans le bâtiment. Former du personnel en tant que SST.					
Actions																
<ul style="list-style-type: none"> - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 264) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 214) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 244) - Action périodique : Former du personnel en tant que SST (Action 252) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 105) 																

Document Unique / Rapport d'évaluation des risques professionnels

Unité de travail	Eau et assainissement		Description de l'activité : La direction, secrétaire, gestion clientèle et cartographe SIG présentent un métier majoritairement bureautique.										
Sous unité de travail	Administratif		E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)		M	Rr	Préconisations		
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques											
			<ul style="list-style-type: none"> - Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 25) - Former du personnel en tant que SST (Action 26) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 126) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 96) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 135) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 115) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 234) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 145) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 154) - Action périodique : Former du personnel en tant que SST (Action 162) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 174) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 225) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 185) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 194) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 204) 										
Déplacement professionnel sur route	08.5 Risque routier	Accident, traumatisme	3	2	5	30	✓ Constats organisationnels Entretien régulier du véhicule par SLA. Présence du kit de sécurité (triangle, gilet fluo). Contrôle du permis de conduire des usagers de voiture de service. Pneus hiver installés durant la période hivernale.	0,2	6	Poursuivre régulièrement la sensibilisation du personnel au risque routier			
			Actions										
			<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser le personnel administratif du service eau et assainissement au risque routier. (Action 23) 										
Présence sur site	02.2 Ambiances thermiques	Gêne, inconfort : chaleur/froid	5	4	1	20	✓ Constats organisationnels Climatisation remise en état Radiateurs. Présence d'une climatisation. Ventilateur d'appoint <hr/> Constats collectifs Présence de stores aux fenêtres.	0,2	4				
Présence sur site	02.1 Eclairage et visibilité au poste de	Maux de tête, fatigue	5	4	1	20	✓ Constats organisationnels Lumière naturelle et artificielle	0,2	4				

Document Unique / Rapport d'évaluation des risques professionnels

Unité de travail	Eau et assainissement		Description de l'activité : La direction, secrétaire, gestion clientèle et cartographe SIG présentent un métier majoritairement bureautique.								
Sous unité de travail	Administratif										
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)		M	Rr	Préconisations
	travail					Orange	suffisante.			Green	

Unité de travail	Eau et assainissement		Description de l'activité : L'opérateur inspection caméra a pour mission de vérifier l'état des réseaux grâce à une caméra qui va sonder les tuyauteries.													
Sous unité de travail	Technicien caméra															
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)		M	Rr	Préconisations					
Intervention à proximité de voiries	08.3 Circulation d'engins (collisions)	Collision	3	4	5	60	✓ Constats individuels Port de gilets haute visibilité Formation AIPR ✗ Constats collectifs Triflash sur le véhicule Balisage de la zone d'intervention avec cônes		0,5	Orange	Mettre en place une procédure sur les préventions à mettre en place lors d'interventions à proximité de voies de circulation. Former le personnel au balisage/intervention sur domaine public.					
Actions																
- Mettre en place une procédure sur les préventions à mettre en place lors d'interventions à proximité de voies de circulation (Action 29) - Former le personnel au balisage/intervention sur domaine public. (Action 30)																
Ouverture des regards	11.1 Manutention manuelle hors pénibilité	TMS	3	4	3	36	✓ Constats organisationnels Alternance des tâches. Possibilité de se faire aider. ✗ Constats individuels Présence d'outils d'aide à la manutention		0,5	Orange	Sensibiliser le personnel aux gestes et postures.					
Actions																
- Sensibiliser le technicien caméra aux gestes et postures (Action 31)																
Inspection du réseau d'assainissement	04.3 Déchets/effluents	Contamination biologique	3	3	2	18	✓ Constats organisationnels Consignes de travail diffusées via livret d'accueil		0,2	Green	Mettre en place des consignes d'hygiène.					

Document Unique / Rapport d'évaluation des risques professionnels

Unité de travail	Eau et assainissement		Description de l'activité : L'opérateur inspection caméra a pour mission de vérifier l'état des réseaux grâce à une caméra qui va sonder les tuyauteries.													
Sous unité de travail	Technicien caméra															
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)		M	Rr	Préconisations					
							Constats individuels Port de vêtements couvrants de travail. Vêtements de travail fournis pour permettre une rotation sur toute la semaine Détecteur portatif 4 gaz fourni et vérifié									
Actions																
- (Action 27) - (Action 28)																

Unité de travail	Eau et assainissement		Description de l'activité : Les techniciens maintiennent en état de fonctionnement le réseau d'assainissement et de distribution d'eau potable. Ils ont un rôle de surveillance, de recherche de fuite, d'entretien des réseaux, de suivi des travaux réalisés par des entreprises extérieures...													
Sous unité de travail	Technicien eau et assainissement															
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)		M	Rr	Préconisations					
Travail sans personne à proximité dans le cadre de l'astreinte	10.3 Travail isolé	Malaise, accident en situation de travailleur isolé	5	3	5	75	Constats organisationnels Différents niveau d'astreinte selon la nature des intervention, l'intervention de l'agent est renforcé par un collègue si nécessaire. Rapportage part téléphone de la nature de l'intervention Débriefing après intervention		0,8	60	Mettre en place une bonne pratique / procédure pour gérer le travail isolé. Fournir un PTI aux travailleurs isolés.					
Actions																
- Mettre en place une bonne pratique / procédure pour gérer le travail isolé lors du travail en astreinte. (Action 55)																
Ouverture des regards	08.2 Circulation de plain-pied	Chute : fracture, traumatisme	2	4	5	40	Constats individuels Port de chaussures de sécurité		0,8	32	Mettre en place une procédure sur les préventions à mettre en place lors d'interventions à risque de chute.					

Document Unique / Rapport d'évaluation des risques professionnels

Unité de travail	Eau et assainissement		Description de l'activité : Les techniciens maintiennent en état de fonctionnement le réseau d'assainissement et de distribution d'eau potable. Ils ont un rôle de surveillance, de recherche de fuite, d'entretien des réseaux, de suivi des travaux réalisés par des entreprises extérieures...												
Sous unité de travail	Technicien eau et assainissement														
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)			M	Rr	Préconisations			
							🚫	Absence de procédure lors d'intervention sur bouches d'égouts.							
Actions															
<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une procédure sur les préventions à mettre en place lors d'interventions à risque de chute. (Action 45) 															
Intervention à proximité de voiries	08.3 Circulation d'engins (collisions)	Collision	3	4	5	60	✓ Constats individuels Port de gilets haute visibilité				0,5	30	Mettre en place une procédure sur les préventions à mettre en place lors d'interventions à proximité de voies de circulation. Former le personnel au balisage/intervention sur domaine public.		
Actions															
<ul style="list-style-type: none"> - Former le personnel au balisage/intervention sur domaine public. (Action 43) - Mettre en place une procédure sur les préventions à mettre en place lors d'interventions à proximité de voies de circulation. (Action 42) 															
Installation de compteurs dans les regards	09.8 Postures pénibles définies comme contraintes forcées des articulations	TMS	3	3	3	27	🚫 Absence de sensibilisation aux gestes et postures.				1	27	Sensibiliser le personnel aux gestes et postures. Mettre en place des outils d'aide à la manutention adaptée. Proposer des EPI adaptés (genouillères) et/ou des tapis de protection.		
Actions															
<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des outils d'aide à la manutention adaptée. (Action 35) - Sensibiliser les techniciens eau et assainissement aux gestes et postures. (Action 34) - Proposer des EPI adaptés (genouillères) et/ou des tapis de protection. (Action 36) 															
Intervention dans des environnements clos	03.2 Anoxie (risque gaz)	Asphyxie	3	3	5	45	✓ Constats organisationnels Formation CATEC pour tous les intervenants				0,5	22,5	Mettre en place une procédure lié au travail en espace confiné. Renouveler régulièrement les formation CATEC		
Actions															
<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une procédure lié au travail en espace confiné. (Action 37) - (Action 38) 															

Document Unique / Rapport d'évaluation des risques professionnels

Unité de travail	Eau et assainissement			Description de l'activité : Les techniciens maintiennent en état de fonctionnement le réseau d'assainissement et de distribution d'eau potable. Ils ont un rôle de surveillance, de recherche de fuite, d'entretien des réseaux, de suivi des travaux réalisés par des entreprises extérieures...														
Sous unité de travail	Technicien eau et assainissement																	
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)			M	Rr	Préconisations						
Intervention à proximité des rizosphères et bassins d'orage	08.4 Circulation près de l'eau (glissade, chute, noyade)	Risque de noyade en cas de chute	3	3	3	27				0,8	21,6	Veiller à la présence de garde corps autour des zones où un risque de noyade existe En l'absence protection collective, fournir un EPI adapté (veste de flotaison, gilet de sauvetage) Eviter le travail isolé Vérifier la présence de bouée à proximité des zones où des chutes dans l'eau sont possibles						
Maintenance, utilisation d'outils pour : fuite, changement de joints, nettoyage...	01.7 Eléments tranchants	Coupe	3	4	2	24	✓ Constats organisationnels 2 personnes formées SST ✓ Constats individuels EPI à disposition (gants)			0,8	19,2	Vérifier l'utilisation unique de cutter à lame rétractable. Réaliser des formations SST, afin d'avoir une personne qualifiée dans chaque équipe intervenante.						
Actions																		
- Mettre en place une trousse de secours dans chacun des véhicules professionnels et les vérifier régulièrement. (Action 44)																		
Relevé de compteurs, vérification visuelle déversoirs d'orage	11.1 Manutention manuelle hors pénibilité	TMS	3	4	3	36	✓ Constats collectifs Outils de manutention (pioches...) ✗ Absence de sensibilisation aux gestes et postures. Intervention régulière seule.			0,5	18	Sensibiliser le personnel aux gestes et postures.						
Actions																		
- Sensibiliser les techniciens eaux et assainissement aux gestes et postures. (Action 46) - (Action 47)																		
Intervention sur disjoncteur	05.5 Relamping, réarmement de disjoncteurs	Electrisation, électrocution	2	3	5	30	✓ Constats individuels Habilitations du personnel concerné réalisé ✗ Absence d'EPI électriques			0,5	15	Mettre à disposition les EPI adéquats.						
Actions																		
- Mettre à disposition les EPI électriques adéquats. (Action 41) - Action périodique : Habiliter les techniciens eau et assainissement intervenant sur le réseau électrique. (Action 210) - Habiliter les techniciens eau et assainissement intervenant sur le réseau électrique. (Action 40)																		
Utilisation de frein-filet, graisse...	03.5 Manipulation/ou exposition à un ACD/poussière/fumée (effet réversible)	Irritation, inhalation	2	3	3	18	✓ Constats collectifs Base FDS à disposition. ✗ Absence d'évaluation du risque chimique. Absence d'EPI adéquats. Présence de produits chimiques dans			0,8	14,4	Mettre à disposition les EPI adéquats. Sensibiliser le personnel au risque chimique. Ne pas stocker de produits dans des bouteilles alimentaires. Procéder à l'évaluation du risque chimique.						

Document Unique / Rapport d'évaluation des risques professionnels

Unité de travail	Eau et assainissement			Description de l'activité : Les techniciens maintiennent en état de fonctionnement le réseau d'assainissement et de distribution d'eau potable. Ils ont un rôle de surveillance, de recherche de fuite, d'entretien des réseaux, de suivi des travaux réalisés par des entreprises extérieures...											
Sous unité de travail	Technicien eau et assainissement			E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)		M	Rr	Préconisations			
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques													
								des bouteilles alimentaires au sous-sol du pôle.							
Actions															
<ul style="list-style-type: none"> - Mettre à disposition les EPI adéquats pour le travail avec des produits chimiques (Action 58) - Ne pas stocker de produits dans des bouteilles alimentaires. (Action 60) - Sensibiliser le personnel au risque chimique. (Action 59) 															
Suivi de chantiers, intervention entreprise extérieure	12.1 Coactivité et intervention d'entreprises extérieures	Coactivité	3	3	3	27		Constats organisationnels Formation AIPR.		0,5	13,5	S'assurer de la réalisation de plans de prévention (CdT R4512-7).			
Actions															
<ul style="list-style-type: none"> - Action périodique : S'assurer de la réalisation de plans de prévention avec les sociétés intervenantes (Action 220) - Action périodique : S'assurer de la réalisation de plans de prévention avec les sociétés intervenantes (Action 251) - S'assurer de la réalisation de plans de prévention avec les sociétés intervenantes (Action 50) - Action périodique : S'assurer de la réalisation de plans de prévention avec les sociétés intervenantes (Action 123) - Action périodique : S'assurer de la réalisation de plans de prévention avec les sociétés intervenantes (Action 172) 															
Travail chez l'habitant	10.4 Violences : Aggression verbale, physique, vol, braquage	Agression, confrontation	2	2	3	12		Constats organisationnels Intervention par équipe de deux.		0,8	9,6	Sensibiliser le personnel à la gestion des conflits. Mettre en œuvre le plan d'action issue du diagnostic des RPS			
Actions															
<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les techniciens eaux et assainissement à la gestion des conflits lors de l'intervention chez les particuliers. (Action 51) - Procéder à l'évaluation des risques psychosociaux. (Action 52) 															
Astreinte	10.5 « Stress » ressenti ou évoqué	Stress	3	3	2	18		Constats organisationnels L'intervention consiste en un diagnostic visuel. Le technicien échange par téléphone avec le responsable du service avant et après l'intervention L'intervention peut être réalisé sur la voie publique donc à porter de vue et de voie		0,5	9	Mettre en œuvre le plan d'action spécifique proposé lors du diagnostic des RPS Mettre en place une bonne pratique / procédure pour gérer le travail isolé lors des interventions en astreinte.			

Document Unique / Rapport d'évaluation des risques professionnels

Unité de travail	Eau et assainissement			Description de l'activité : Les techniciens maintiennent en état de fonctionnement le réseau d'assainissement et de distribution d'eau potable. Ils ont un rôle de surveillance, de recherche de fuite, d'entretien des réseaux, de suivi des travaux réalisés par des entreprises extérieures...											
Sous unité de travail	Technicien eau et assainissement			E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)			M	Rr	Préconisations		
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques													
ACTIONS															
<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une bonne pratique / procédure pour gérer le travail isolé des techniciens assainissement. (Action 32) - Réaliser une évaluation des risques psychosociaux. (Action 33) 															
Relevé des compteurs, travail dans les regards...	08.8 Eléments contondants, saillants (heurt, choc à la tête, ...)	Choc, contusions		3	4	3	36	Constats individuels Vigilance Casquette de sécurité mise à disposition Constats collectifs Trousse de secours dans les véhicules de service.			0,2	7,2	Vérifier régulièrement les trousse de secours dans les véhicules		
ACTIONS															
<ul style="list-style-type: none"> - (Action 49) - (Action 48) 															
Intervention dans zone humide	08.2 Circulation de plain-pied	Chute		3	4	3	36	Constats individuels Port de chaussures de sécurité			0,2	7,2			
Travail chez l'habitant	04.2 Agents biologiques pathogènes	Exposition à un élément pathogène : Covid-19 (ou autres)		5	2	3	30	Constats organisationnels Mise en place des protocoles sanitaires en cas d'épidémie Mise à disposition de masque, lingettes nettoyantes et de gel hydroalcoolique. Rappel des gestes barrières.			0,2	6			
Descente dans les regards à l'aide de barreaux, échelles...	08.1 Travail en hauteur	Chute : fracture, traumatisme		2	4	3	24	Constats organisationnels Contrôle des échelles/barreaux. Constats individuels Port de chaussures de sécurité			0,2	4,8			
Travail dans les regards	04.3 Déchets/effluents	Contamination biologique		3	4	2	24	Constats organisationnels Consignes d'hygiène communiquées Encouragement à la vaccination (leptospirose) Constats individuels Port de vêtements couvrants de travail. Constats collectifs			0,2	4,8			

Document Unique / Rapport d'évaluation des risques professionnels

Unité de travail	Eau et assainissement		Description de l'activité : Les techniciens maintiennent en état de fonctionnement le réseau d'assainissement et de distribution d'eau potable. Ils ont un rôle de surveillance, de recherche de fuite, d'entretien des réseaux, de suivi des travaux réalisés par des entreprises extérieures...									
Sous unité de travail	Technicien eau et assainissement		E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)		M	Rr	Préconisations	
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques										
							Eau à disposition dans le véhicule de service. Vêtement de travail en nombre suffisants pour faire une rotation à la semaine					

Patrimoine et Infrastructures (DPI)

Unité de travail	Patrimoine et Infrastructures (DPI)		Description de l'activité : Regroupe la direction du service avec étude des travaux et le secrétariat.										
Sous unité de travail	Administratif												
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)		M	Rr	Préconisations		
Déplacement professionnel sur route	08.5 Risque routier	Accident, traumatisme	3	3	5	45	✓ Constats organisationnels Entretien régulier du véhicule par SLA. Présence du kit de sécurité (triangle, gilet fluo). Contrôle du permis de conduire des usagers de voiture de service. Pneus hiver installés durant la période hivernale.		0,2	9	Poursuivre régulièrement la sensibilisation du personnel au risque routier		
Actions													
- Sensibiliser le personnel DPI administratif au risque routier. (Action 61)													
Travaux administratifs : utilisation de ciseaux, agrafeuses...	01.7 Eléments tranchants	Coupure	2	4	2	16	✓ Constats organisationnels Présence de SST et d'une trousse de secours dans le bâtiment		0,5	8	Contrôler régulièrement la trousse de secours. Informer l'ensemble du personnel des SST présents dans le bâtiment. Former du personnel en tant que SST.		
Actions													
- Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 147) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 216) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 246) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 266) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 107) - Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 63) - Former du personnel en tant que SST (Action 64) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 128) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 98) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 137) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 117) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 236) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 156) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 176) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 187) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 227) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 196)													

Document Unique / Rapport d'évaluation des risques professionnels

Unité de travail	Patrimoine et Infrastructures (DPI)														
Sous unité de travail	Administratif		Description de l'activité : Regroupe la direction du service avec étude des travaux et le secrétariat.												
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)			M	Rr	Préconisations			
- Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 206)															
Travail administratif	09.6 Travail sur écran	TMS	3	4	3	36	✓ Constats individuels Chaise ergonomique. Ecran plat réglable. Repose-pied Autre matériel ergonomique mis en place sur demande de l'agent ou de la médecine du travail			0,2	7,2	Poursuivre régulièrement la sensibilisation du personnel aux risques liés au travail sur écran.			
Actions															
- Sensibiliser le personnel DPI administratif au travail sur écran. (Action 62)															
Présence sur site	02.2 Ambiances thermiques	Ambiance thermique : chaleur/froid	5	4	1	20	✓ Constats organisationnels Climatisation remise en état Radiateurs. Présence d'une climatisation. Ventilateur d'appoint			0,2	4				
🚫 Chaleur ressentie en été															
Présence sur site	02.1 Eclairage et visibilité au poste de travail	Maux de tête, fatigue	5	4	1	20	✓ Constats organisationnels Lumière naturelle et artificielle suffisante.			0,2	4				

Unité de travail	Patrimoine et Infrastructures (DPI)		Description de l'activité : Les agents réalisent ou font réaliser par des EE tous travaux d'entretien des équipements bâti et infrastructures de la collectivité (travaux divers d'entretien des bâtiments, entretien des chaussées, mobilier urbain, éclairage public, pistes cyclables...). Ils sont amenés à réaliser des tâches diverses : électricité, sanitaire, espaces verts...avec divers équipements (outils à la main, PEMP, taille-haie...). Ils assurent la viabilité hivernale des voiries et équipements de la collectivité.									
Sous unité de travail	Maintenance DPI (Bâtiments & Infrastructures)											
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)			M	Rr	Préconisations
Travail sans personne à proximité dans le cadre	10.3 Travail isolé	Malaise, accident en situation de travailleur	3	2	5	30	✓ Constats individuels Le personnel a un téléphone			0,8	24	Mettre en place une bonne pratique / procédure pour gérer le travail isolé.

Document Unique / Rapport d'évaluation des risques professionnels

Unité de travail	Patrimoine et Infrastructures (DPI)		Description de l'activité : Les agents réalisent ou font réaliser par des EE tous travaux d'entretien des équipements bâti et infrastructures de la collectivité (travaux divers d'entretien des bâtiments, entretien des chaussées, mobilier urbain, éclairage public, pistes cyclables...). Ils sont amenés à réaliser des tâches diverses : électricité, sanitaire, espaces verts...avec divers équipements (outils à la main, PEMP, taille-haie...). Ils assurent la viabilité hivernale des voiries et équipements de la collectivité.										
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)		M	Rr	Préconisations		
de l'astreinte		isolé				■	professionnel. Port de chaussures de sécurité.			■			
						■	Absence de procédure / bonne pratique pour gérer le travail isolé.						
Actions													
- Mettre en place une bonne pratique / procédure pour gérer le travail isolé dans le cadre de l'astreinte. (Action 73)													
Maintenance électrique	05.5 Relamping, réarmement de disjoncteurs	Electrisation, électrocution	3	3	5	45	✓ Constats organisationnels Habilitation électrique du personnel intervenant. Vérification électrique annuelle des installations		0,5	22,5	S'assurer de l'adéquation de l'habilitation électrique du personnel avec les activités réalisées. S'assurer du recyclage des habilitations. Fournir les EPI adéquats au risque électrique (gant, tapis, casque avec visière...).		
						■	Absence d'EPI						
Actions													
- S'assurer de l'adéquation de l'habilitation électrique du personnel avec les activités réalisées. (Action 69)													
Déménagement de mobilier	11.1 Manutention manuelle hors pénibilité	TMS	3	3	3	27	✓ Constats organisationnels Alternance des tâches. Possibilité de se faire aider.		0,5	13,5	Sensibiliser le personnel aux gestes et postures.		
						■	Constats collectifs Mise à disposition d'aides à la manutention : chariots, diable...						
						■	Absence de formation gestes et postures.						
Actions													
- Sensibiliser la maintenance DPI aux gestes et postures. (Action 66)													
Déplacement professionnel sur route	08.5 Risque routier	Accident, traumatisme	3	4	5	60	✓ Constats organisationnels Entretien régulier du véhicule par SLA. Présence du kit de sécurité (triangle, gilet fluo). Contrôle du permis de conduire des usagers de voiture de service. Pneus hiver installés durant la période hivernale.		0,2	12	Poursuivre régulièrement la sensibilisation du personnel au risque routier		
						■	Constats collectifs						

Unité de travail	Patrimoine et Infrastructures (DPI)	Description de l'activité : Les agents réalisent ou font réaliser par des EE tous travaux d'entretien des équipements bâti et infrastructures de la collectivité (travaux divers d'entretien des bâtiments, entretien des chaussées, mobilier urbain, éclairage public, pistes cyclables...). Ils sont amenés à réaliser des tâches diverses : électricité, sanitaire, espaces verts...avec divers équipements (outils à la main, PEMT, taille-haie...). Ils assurent la viabilité hivernale des voiries et équipements de la collectivité.										
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)		M	Rr	Préconisations	
						Des actions de sensibilisation aux risques routiers sont faites (livret d'accueil notamment)						
Actions												
						- Sensibiliser la maintenance DPI au risque routier. (Action 67)						
Présence de matériaux combustibles : cartons, papiers...	06.2 Stockage de produits, matériaux combustibles	Inflammation, brûlure, intoxication, irritation...	2	2	5	20	<div style="display: flex; align-items: center;"> ✓ Constats organisationnels Plan d'évacuation présent dans le bâtiment. Présence d'extincteurs contrôlés annuellement. Présence de BAES. </div> <div style="display: flex; align-items: center; margin-top: 10px;"> ✗ Absence de point de rassemblement. </div>	0,5	10	Mettre en place un point de rassemblement.		
Actions												
						- Mettre en place un point de rassemblement (Action 72)						
Maintenance électrique	05.2 Travaux au voisinage d'installations électriques sous tension	Electrisation, électrocution	2	2	5	20	<div style="display: flex; align-items: center;"> ✓ Constats organisationnels Habilitation électrique du personnel intervenant. Vérification électrique annuelle des installations. </div> <div style="display: flex; align-items: center; margin-top: 10px;"> ✗ Absence d'EPI </div>	0,5	10	S'assurer de l'adéquation de l'habilitation électrique du personnel avec les activités réalisées. S'assurer du recyclage des habilitations. Fournir les EPI adéquats au risque électrique (gant, tapis, casque avec visière...).		
Actions												
						- S'assurer de l'adéquation de l'habilitation électrique du personnel avec les activités réalisées. (Action 70)						
Circulation extérieure pour déneigement	08.2 Circulation de plain pied	Chute : entorse, traumatisme crânien	3	2	3	18	<div style="display: flex; align-items: center;"> ✓ Constats individuels Port de chaussures de sécurité. </div> <div style="display: flex; align-items: center; margin-top: 10px;"> ✗ Absence de consignes de sécurité en cas de verglas, neige. </div>	0,5	9	Mettre en place une consigne de sécurité, afin d'alerter, de rendre le personnel vigilant lors d'actions de déneigement.		
Actions												
						- Mettre en place une consigne de sécurité, afin d'alerter, de rendre le personnel vigilant lors d'actions de déneigement. (Action 65)						

Document Unique / Rapport d'évaluation des risques professionnels

Unité de travail	Patrimoine et Infrastructures (DPI)		Description de l'activité : Les agents réalisent ou font réaliser par des EE tous travaux d'entretien des équipements bâti et infrastructures de la collectivité (travaux divers d'entretien des bâtiments, entretien des chaussées, mobilier urbain, éclairage public, pistes cyclables...). Ils sont amenés à réaliser des tâches diverses : électricité, sanitaire, espaces verts...avec divers équipements (outils à la main, PEMP, taille-haie...). Ils assurent la viabilité hivernale des voiries et équipements de la collectivité.									
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)			M	Rr	Préconisations
Utilisation d'outils de maintenance : cutter, tournevis...	01.7 Eléments tranchants	Coupure	3	3	2	18	✓ Constats organisationnels Vigilance Présence d'une trousse de secours dans les véhicules de service. Contrôle régulier de la trousse. ✓ Constats individuels EPI à disposition (gants)			0,5	9	Vérifier l'utilisation unique de cutter à lame rétractable. Réaliser des formations SST, afin d'avoir une personne qualifiée dans chaque équipe intervenante.
Actions												
			- Réaliser des formations SST, afin d'avoir une personne qualifiée dans chaque équipe intervenante. (Action 76) - Vérifier l'utilisation unique de cutter à lame rétractable. (Action 75)									
Maintenance des bâtiments, éclairages, grillages, sanitaires...	01.5 Utilisation d'outils portatifs	Coupure, lésions oculaires, contact électrique	3	3	2	18	✓ Constats organisationnels Vigilance et contrôle des équipements utilisés. Présence d'une trousse de secours dans les véhicules de service. Contrôle régulier de la trousse. ✓ Constats individuels EPI à disposition (gants)			0,5	9	Réaliser des formations SST, afin d'avoir une personne qualifiée dans chaque équipe intervenante.
			Actions									
			- Réaliser des formations SST, afin d'avoir une personne qualifiée dans chaque équipe intervenante de la maintenance DPI. (Action 68)									
Déménagement de mobiliers	01.2 Eléments sous contrainte ou instables, chute d'objets (rupture, renversement, effondrement)	Ecrasement, traumatisme	3	2	3	18	✓ Constats organisationnels Possibilité de se faire aider. ✓ Constats individuels Port de chaussures de sécurité. ✓ Constats collectifs Mise à disposition d'aides à la manutention : chariots, diable...			0,5	9	Sensibiliser le personnel aux gestes et postures.
Port de charges et d'équipements : sac de	11.1 Manutention manuelle hors pénibilité	TMS	2	2	3	12	✓ Constats organisationnels Alternance des tâches.			0,5	6	Sensibiliser le personnel aux gestes et postures.

Unité de travail	Patrimoine et Infrastructures (DPI)		Description de l'activité : Les agents réalisent ou font réaliser par des EE tous travaux d'entretien des équipements bâti et infrastructures de la collectivité (travaux divers d'entretien des bâtiments, entretien des chaussées, mobilier urbain, éclairage public, pistes cyclables...). Ils sont amenés à réaliser des tâches diverses : électricité, sanitaire, espaces verts...avec divers équipements (outils à la main, PEPM, taille-haie...). Ils assurent la viabilité hivernale des voiries et équipements de la collectivité.													
Sous unité de travail	Maintenance DPI (Bâtiments & Infrastructures)															
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)		M	Rr	Préconisations					
ciment, câbles, gaines,...							Possibilité de se faire aider. Activité réalisée en dehors des seuils de pénibilité selon l'article D4163-2 du CdT.									
							🚫 Absence de formation gestes et postures.									
Actions																
- Sensibiliser la maintenance DPI aux gestes et postures. (Action 71)																
Utilisation de colles, décapant, huiles...	03.5 Manipulation/ou exposition à un ACD/poussière/fumée (effet réversible)	Irritation, allergie...	2	2	3	12	✓ Constats individuels EPI à disposition (gants, vêtements couvrant)		0,5	6	S'assurer de la bonne mise à jour de la base FDS. Sensibiliser le personnel au risque chimique à travers une consigne de sécurité (CdT R4412-39). Procéder à l'évaluation du risque chimique.					
							🚫 Constats collectifs Base FDS à disposition.									
			Actions													
- Sensibiliser le personnel au risque chimique à travers une consigne de sécurité (CdT R4412-39). (Action 78)																
- Action périodique : S'assurer de la bonne mise à jour de la base FDS. (Action 253)																
- Action périodique : S'assurer de la bonne mise à jour de la base FDS. (Action 165)																
- S'assurer de la bonne mise à jour de la base FDS. (Action 77)																
Circulation sur l'ensemble du site	08.2 Circulation de plain-pied	Chute : entorse, traumatisme crânien	3	3	3	27	✓ Constats organisationnels Site en bon état de rangement.		0,2	5,4						
							✓ Constats individuels Port de chaussures de sécurité.									
Présence dans les locaux	04.2 Agents biologiques pathogènes	Exposition à un élément pathogène : Covid-19 (ou autres)	3	2	3	18	✓ Constats organisationnels Mise en place des protocoles sanitaires en cas d'épidémie Mise à disposition de masque et de gel hydroalcoolique. Rappel des gestes barrières.		0,2	3,6						
							✓ Constats individuels Port du masque.									
							✓ Constats collectifs									

Document Unique / Rapport d'évaluation des risques professionnels

Unité de travail	Patrimoine et Infrastructures (DPI)		Description de l'activité : Les agents réalisent ou font réaliser par des EE tous travaux d'entretien des équipements bâti et infrastructures de la collectivité (travaux divers d'entretien des bâtiments, entretien des chaussées, mobilier urbain, éclairage public, pistes cyclables...). Ils sont amenés à réaliser des tâches diverses : électricité, sanitaire, espaces verts...avec divers équipements (outils à la main, PEMT, taille-haie...). Ils assurent la viabilité hivernale des voiries et équipements de la collectivité.										
Sous unité de travail	Maintenance DPI (Bâtiments & Infrastructures)		E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)		M	Rr	Préconisations		
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques											
							Mise en place de plexiglass entre les bureaux. Affichage du port de masque obligatoire à l'entrée des locaux						
Travaux avec des équipements et des machines bruyantes	02.9 Bruit	Surdité, fatigue, stress...	3	3	2	18	✓ Constats individuels Protections auditives à disposition.		0,2	3,6	S'assurer du port effectif des EPI. Rappel : La mise à disposition des protections auditives est réalisée dès que le niveau de bruit est supérieur 80 dB(A) et le port devient obligatoire dès que le niveau du bruit est supérieur 85 dB(A). La valeur limite d'exposition du personnel, en prenant en compte le port des protections auditives, est de 87 dB(A).		
Actions													
- S'assurer du port effectif des EPI de protection auditive lors de la réalisation de travaux bruyants (Action 74)													
Utilisation d'escabeau pour relamping, accès en hauteur...	08.1 Travail en hauteur	Chute : fracture, traumatisme crânien	2	2	3	12	✓ Constats organisationnels Utilisation d'escabeau en bon état et contrôlés par une EE. Vigilance		0,2	2,4	S'assurer que l'utilisation d'escabeau/échelle ne serve pas de poste de travail mais bien d'accès. Ne pas utiliser de matériel pris sur place.		
Travail sans personne à proximité	10.3 Travail isolé	Malaise, accident en situation de travailleur isolé	2	2	2	8	✓ Constats organisationnels Intervention par équipe de deux. Constats collectifs Le personnel est équipé d'un téléphone professionnel.		0,2	1,6			
Travaux en extérieur	02.4 Travail extérieur : Exposition aux conditions climatiques	Gêne, inconfort (froid, pluie, chaleur, neige)	3	2	1	6	✓ Constats individuels Vêtements de pluie et vêtements chauds à disposition.		0,2	1,2			
Travaux en extérieur	04.1 Contact avec des animaux (piqûre, morsure)	Pique d'insectes	2	2	1	4	✓ Constats organisationnels Présence d'une trousse de secours dans les véhicules de service. Contrôle régulier de la trousse. Constats individuels Port de vêtements couvrants.		0,2	0,8			

Document Unique / Rapport d'évaluation des risques professionnels

Unité de travail	Patrimoine et Infrastructures (DPI)		Description de l'activité : Supervise l'intervention des entreprises extérieures, les projets de travaux et de maintenance du patrimoine bâti et des infrastructures de la collectivité. Réalise des DT/DICT, des plan de prévention...									
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)		M	Rr	Préconisations	
						■	🚫 Absence de formation gestes et postures.			■		
Actions												
Travaux administratifs : utilisation de ciseaux, agrafeuses...	01.7 Eléments tranchants	Coupure	2	4	2	16	✓ Constats organisationnels Présence de SST et d'une trousse de secours dans le bâtiment		0,5	8	Contrôler régulièrement la trousse de secours. Informer l'ensemble du personnel des SST présents dans le bâtiment. Former du personnel en tant que SST.	
			Actions - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 148) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 201) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 191) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 211) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 241) - Action périodique : Former du personnel en tant que SST (Action 260) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 261) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 108) - Former du personnel en tant que SST (Action 87) - Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 86) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 129) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 99) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 118) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 138) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 231) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 157) - Action périodique : Former du personnel en tant que SST (Action 166) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 177) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 222) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 182)									
Intervention sur des chemins pédestres et dans le milieu naturel	04.1 Contact avec des animaux (piqûre, morsure)	Risque d'être confronté à des animaux domestiques ou sauvages (ex: chiens, sangliers, guêpes, ...)	2	2	3	12	✓ Constats organisationnels Trousse de secours dans les véhicules Intervention à plusieurs		0,5	6	Définir et communiquer des consignes en cas de rencontre d'animaux sauvages ou d'animaux domestiques agressifs.	
Visite de chantiers	08.2 Circulation de plain-pied	Chute : entorse, traumatisme crânien	3	3	3	27	✓ Constats individuels Port de chaussures de sécurité		0,2	5,4		
Visite de chantiers	01.2 Eléments sous contrainte ou instables, chute d'objets (rupture, renversement, effondrement)	Choc, contusions	3	3	3	27	✓ Constats individuels Port de casques de chantiers et de chaussures de sécurité		0,2	5,4		

Document Unique / Rapport d'évaluation des risques professionnels

Unité de travail	Patrimoine et Infrastructures (DPI)		Description de l'activité : Supervise l'intervention des entreprises extérieures, les projets de travaux et de maintenance du patrimoine bâti et des infrastructures de la collectivité. Réalise des DT/DICT, des plan de prévention...								
Sous unité de travail	Technicien Bâtiments et Infrastructures										
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)	M	Rr	Préconisations	
Présence sur site	02.2 Ambiances thermiques	Gêne, inconfort : chaleur/froid	3	4	1	12	✓ Constats organisationnels Radiateurs. Présence d'une climatisation. Ventilateur d'appoint <hr/> ✗ Constats collectifs Présence de stores aux fenêtres. <hr/> ✗ Chaleur ressentie en été	0,2	2,4		
Présence sur site	02.1 Eclairage et visibilité au poste de travail	Maux de tête, fatigue	3	4	1	12	✓ Constats organisationnels Lumière naturelle et artificielle suffisante.	0,2	2,4		
Travaux en extérieur	02.4 Travail extérieur : Exposition aux conditions climatiques	Gêne, inconfort (froid, pluie, chaleur, neige)	3	3	1	9	✓ Constats individuels Vêtements de pluie et vêtements chauds à disposition.	0,2	1,8		

SIG

Unité de travail	SIG		Description de l'activité : Analyse et exploite des données SIG. Etablit des cartes.																				
Sous unité de travail	SIG																						
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)		M	Rr	Préconisations												
Travaux administratifs : utilisation de ciseaux, agrafeuses, tranchants																							
01.7 Eléments tranchants	Coupure		3	4	2	24	Constats organisationnels Présence de SST et d'une trousse de secours dans le bâtiment		0,5	12	Contrôler régulièrement la trousse de secours. Informer l'ensemble du personnel des SST présents dans le bâtiment. Former du personnel en tant que SST.												
			Constats collectifs Présence d'une notice d'utilisation au niveau de la découpeuse																				
Actions																							
<ul style="list-style-type: none"> - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 262) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 212) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 242) - Action périodique : Former du personnel en tant que SST (Action 256) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 109) - Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 89) - Former du personnel en tant que SST (Action 90) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 130) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 100) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 119) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 139) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 232) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 149) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 158) - Action périodique : Former du personnel en tant que SST (Action 167) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 178) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 223) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 183) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 202) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 192) 																							
Travail administratif	09.6 Travail sur écran	TMS	5	4	2	40	Constats individuels Chaise ergonomique. Ecran plat réglable. Repose-pied Autre matériel ergonomique mis en place sur demande de l'agent ou de la médecine du travail		0,2	8	Poursuivre régulièrement la sensibilisation du personnel aux risques liés au travail sur écran												

Document Unique / Rapport d'évaluation des risques professionnels

Unité de travail	SIG		Description de l'activité : Analyse et exploite des données SIG. Etablit des cartes.												
Sous unité de travail	SIG														
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)			M	Rr	Préconisations			
Actions															
- Sensibiliser le personnel du service SIG au travail sur écran. (Action 88)															
Présence sur site	02.2 Ambiances thermiques	Gêne, inconfort : chaleur/froid	5	4	1	20	✓ Constats organisationnels Radiateurs. Remise en état de la climatisation Ventilateur d'appoint			0,2	4				
Présence sur site	02.1 Eclairage et visibilité au poste de travail	Maux de tête, fatigue	5	4	1	20	✗ Chaleur ressentie en été			0,2	4				
							✓ Constats organisationnels Lumière naturelle et artificielle suffisante.								

Urbanisme

Unité de travail	Urbanisme		Description de l'activité : Instruit les autorisations d'urbanisme.								
Sous unité de travail	Urbanisme										
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)	M	Rr	Préconisations	
Travail administratif	09.6 Travail sur écran	TMS	5	4	2	40	✓ Constats individuels Chaise ergonomique. Ecran plat réglable. Repose-pied Autre matériel ergonomique mis en place sur demande de l'agent ou de la médecine du travail	0,2	8	Poursuivre régulièrement la sensibilisation du personnel aux risques liés au travail sur écran.	
Actions											
- Sensibiliser le personnel du service urbanisme au travail sur écran. (Action 92)											
Travaux administratifs : utilisation de ciseaux, agrafeuses...	01.7 Eléments tranchants	Coupe	2	4	2	16	✓ Constats organisationnels Présence de SST et d'une trousse de secours dans le bâtiment	0,5	8	Contrôler régulièrement la trousse de secours. Informer l'ensemble du personnel des SST présents dans le bâtiment. Former du personnel en tant que SST.	
Actions											
- Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 267) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 217) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 247) - Action périodique : Former du personnel en tant que SST (Action 257) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 110) - Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 93) - Former du personnel en tant que SST (Action 94) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 131) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 101) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 120) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 140) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 237) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 150) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 159) - Action périodique : Former du personnel en tant que SST (Action 168) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 179) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 188) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 228) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 197) - Action périodique : Contrôler régulièrement les trousse de secours présents dans le bâtiment le Reflet. (Action 207)											

Document Unique / Rapport d'évaluation des risques professionnels

Unité de travail	Urbanisme		Description de l'activité : Instruit les autorisations d'urbanisme.								
Sous unité de travail	Urbanisme										
Phase de travail concernée	Classe de danger	Situation à risques	E	F	G	Rb	Constats de maîtrise (+/-)	M	Rr	Préconisations	
Présence sur site	02.2 Ambiances thermiques	Gêne, inconfort : chaleur/froid	5	4	1	20	✓ Constats organisationnels Radiateurs. Présence d'une climatisation. Ventilateur d'appoint Horaires décalées en cas de canicule ✓ Constats collectifs Présence de stores aux fenêtres. Point d'eau à disposition ✗ Chaleur ressentie en été	0,2	4		
Présence sur site	02.1 Eclairage et visibilité au poste de travail	Maux de tête, fatigue	5	4	1	20	✓ Constats organisationnels Lumière naturelle et artificielle suffisante.	0,2	4		
Accueil public	10.4 Violences : Aggression verbale, physique, vol, braquage	Agression	2	2	3	12	✓ Constats organisationnels Peu de conflits à signaler Présence d'un interphone pour filtrer les entrées ✓ Constats collectifs Evaluation des RPS réalisée en 2022	0,2	2,4	Mettre en œuvre le plan d'action issue du diagnostic des RPS	
Actions											
- Procéder à l'évaluation des risques psychosociaux (Action 91)											

ANNEXE 1 : Liste des sources et classes de danger utilisées

Source de Danger	Classe de Danger
01. Liés aux Equipements/outils de travail	01.1 Appareils ou éléments sous pression (explosion, rupture de flexibles) 01.2 Eléments sous contrainte ou instables, chute d'objets (rupture, renversement, effondrement) 01.3 Pièces mécaniques en mouvement (entrainement, écrasement, perforation) 01.4 Projections liées à des éléments en mouvement 01.5 Utilisation d'outils portatifs 01.6 Objets chauds/froids 01.7 Eléments tranchants
02. Liés aux ambiances de travail	02.1 Eclairage et visibilité au poste de travail 02.10 Activités exercées en milieu hyperbare 02.11 Températures extrêmes 02.2 Ambiances thermiques 02.3 Pénibilité : Températures extrêmes 02.4 Travail extérieur : Exposition aux conditions climatiques 02.5 Odeurs 02.6 Travail en enceinte confinée 02.7 Pénibilité : Activités exercées en milieu hyperbare 02.8 Pénibilité : Bruit 02.9 Bruit
03. Liés aux Agents Chimiques Dangereux (ACD) y compris poussières et fumées	03.1 Réactions chimiques accidentelles (process/stockage) hors AtEx 03.10 Polyexposition : Substances chimiques - Travail de nuit, horaires atypiques 03.2 Anoxie (risque gaz) 03.3 Pénibilité : Exposition à un agent chimique dangereux/poussières/fumées 03.4 Exposition à un ACD/poussière/fumée 03.5 Manipulation/ou exposition à un ACD/poussière/fumée (effet réversible) 03.6 Polyexposition : Plusieurs substances chimiques 03.7 Polyexposition : Substances chimiques - Bruit 03.8 Polyexposition : Substances chimiques - Substances biologiques 03.9 Polyexposition : Substances chimiques - Contraintes physiques
04. Liés aux agents biologiques	04.1 Contact avec des animaux (piqûre, morsure) 04.2 Agents biologiques pathogènes 04.3 Déchets/effluents 04.4 Légionnelles
05. Liés aux installations électriques	05.1 Travaux sur des installations électriques sous tension 05.2 Travaux au voisinage d'installations électriques sous tension 05.3 Pièces nues accessibles sous tension (défaut d'isolation) 05.4 Travaux à proximité d'une ligne Haute Tension 05.5 Relamping, réarmement de disjoncteurs
06. Incendie / Explosion	06.1 Sources de chaleur/ignition (conduction, convection, rayonnement, travaux par points chauds, ...) 06.2 Stockage de produits, matériaux combustibles 06.3 Zones ATEX au titre du DRPE 06.4 Stockage/manipulation d'agents explosifs
07. Liés aux rayonnements	07.1 Rayonnement ionisant : Rayonnements Alpha, Beta, X et Gamma (nucléaire, radiographie...) 07.2 Rayonnement non-ionisant : Champs électromagnétiques, micro-ondes... 07.3 Rayonnement optique : laser, Ultra Violet, Infra Rouge (soudure, cabine bronzage...)
08. Liés aux déplacements et circulations	08.1 Travail en hauteur 08.2 Circulation de plain-pied 08.3 Circulation d'engins (collisions) 08.4 Circulation près de l'eau (glissade, chute, noyade) 08.5 Risque routier

Document Unique / Rapport d'évaluation des risques professionnels

Accusé de réception en préfecture
068-200066058-20251217p40-DE
Date de télétransmission : 23/12/2025
Date de réception préfecture : 23/12/2025

Source de Danger	Classe de Danger
	08.6 Missions à l'étranger (malveillance, risque sanitaire, fatigue) 08.7 Travail à proximité d'une tranchée, fossé ou dénivelé (chute, ensevelissement) 08.8 Eléments contondants, saillants (heurt, choc à la tête, ...) 08.9 Chute d'objet/ Stockage en Hauteur
09. Liés à l'ergonomie du poste de travail	09.1 Pénibilité : Postures pénibles définies comme contraintes forcées des articulations 09.2 Inconfort exprimé/ressenti au poste de travail 09.3 Pénibilité : Gestes répétitifs à cadence contrainte avec un temps de cycle défini 09.4 Gestes répétitifs hors pénibilité 09.5 Pénibilité : Vibrations mécaniques 09.6 Travail sur écran 09.7 Vibrations mécaniques 09.8 Postures pénibles définies comme contraintes forcées des articulations
10. Liés à l'organisation du travail et/ou facteurs humains	10.1 Pénibilité : Travail de nuit 10.10 Risques psychosociaux : Compatibilité vie professionnelle/vie privée 10.11 Risques psychosociaux 10.12 Risques psychosociaux : Représentation du présent et du futur 10.13 Travail de nuit 10.14 Travail en équipes successives alternantes 10.2 Pénibilité : Travail en équipes successives alternantes 10.3 Travail isolé 10.4 Violences : Aggression verbale, physique, vol, braquage 10.5 « Stress » ressenti ou évoqué 10.6 Risques psychosociaux : Organisation du travail 10.7 Risques psychosociaux : Charge et rythme de travail 10.8 Risques psychosociaux : Relations au travail 10.9 Risques psychosociaux : Contenu du travail
11. Liés aux manutentions	11.1 Manutention manuelle hors pénibilité 11.2 Pénibilité : Manutention manuelle 11.3 Manutention mécanique de charge
12. Liés à la coactivité	12.1 Coactivité et intervention d'entreprises extérieures
13. Autres sources de danger	13.1 Autre classe de danger 13.2 Conditions environnementales à risque